

A Paris, le shopping de la corruption du clan Sassou Nguesso

PAR FABRICE ARFI
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 11 OCTOBRE 2013

C'est une promenade policière dans le Paris du luxe qui donne la nausée. Les enquêteurs de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière, en charge des différents volets de l'affaire dite des « Biens mal acquis », sont parvenus à établir dans le détail les indécentes dépenses « shopping » du président du Congo-Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, et de sa famille.



Denis Sassou Nguesso, l'homme fort du Congo-Brazzaville depuis 1997. © Reuters

Ce sont au minimum 7,7 millions d'euros à l'origine douteuse qui ont ainsi été dilapidés en quatre ans dans les plus beaux magasins de la capitale en futilités diverses, montres, bijoux, chemises, costumes et autres, d'après un décompte effectué par Mediapart à partir de dizaines de procès-verbaux de police.

Alors que le pays qu'ils dirigent d'une main de fer sans discontinuer depuis 1997 fait partie des « pays pauvres très endettés » (PPTÉ) référencés par la Banque mondiale ; que près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté ; que l'accès à l'eau potable ou à l'électricité demeure encore difficile ; que le taux de chômage national dépasse les 30 % ; qu'un quart des enfants congolais de moins de 5 ans

souffrent de malnutrition chronique, le président et les siens dépensent régulièrement sans compter à 6 000 kilomètres de la misère.

De fait, le pays vit sur une confortable rente pétrolière, mais sa population n'en voit que très rarement la couleur. Le groupe français Total, installé depuis la fin des années 1960 au Congo, assure à lui seul près de 60 % de la production nationale. L'autocrate francophile Denis Sassou Nguesso entretient de son côté depuis longtemps de solides amitiés avec la classe dirigeante française, comme en témoignent les récentes et chaleureuses rencontres avec les UMP Jean-François Copé et Rachida Dati (*voir ici*) ou la proximité affichée avec le banquier d'affaires Matthieu Pigasse, proche du parti socialiste, et co-propriétaire du journal *Le Monde*.

[[lire_aussi]]

Saisie par plusieurs ONG anti-corruption, la justice française enquête depuis 2010 sur des soupçons de « détournement de fonds publics », « blanchiment », « abus de biens sociaux et de confiance », visant plusieurs dignitaires africains : les Bongo au Gabon, les Obiang en Guinée-Équatoriale et les Sassou Nguesso au Congo. Tous sont accusés d'avoir détourné l'argent public des pays qu'ils dirigent sans partage pour s'enrichir illégalement et se constituer, en France, un patrimoine dont le faste dépasse parfois l'entendement.

Après les villas et les appartements achetés par dizaines, après les parcs automobiles constitués sans aucune limite, les policiers français se sont cette fois penchés sur les « petites dépenses » des uns et des autres, et tout particulièrement du clan Sassou Nguesso. Louis Vuitton, Arije, Dolce Gabbana, Dubail... : c'est un épais catalogue du luxe parisien qui défile désormais entre les mains des enquêteurs et des juges d'instruction Roger Le Loire et René Grouman.

Une bonne part des dépenses aujourd'hui considérées comme suspectes par la justice a été opérée soit en espèces soit au travers des comptes *offshore* de sociétés-écrans domiciliées dans des paradis fiscaux.

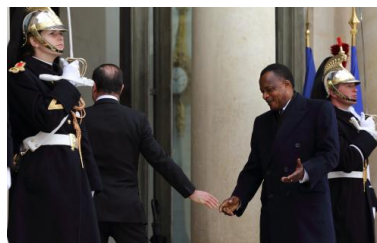
Voici un aperçu des dépenses que les enquêteurs ont pu retracer ces derniers mois dans différentes boutiques de luxe parisiennes.

- Chez **Halary**, spécialiste de la chemise haut de gamme sur-mesure :
 - Entre septembre 2005 et novembre 2011, 257 261 € ont été versés en espèces pour l'achat de chemises monogrammées "D.S.N" (pour Denis Sassou Nguesso), des chaussettes en laine et en soie et des boutons de manchettes sertis d'argent et d'or.
- Chez **Arije**, bijoux et montres :
 - Antoinette Sassou Nguesso, l'épouse du dictateur, a dépensé entre 2009 et 2011, 171 675 €, dont plus de 130 000 € ont été réglés en espèces.
 - Claudia Nguesso, la fille et conseillère spéciale du dictateur, sur la même période : 243 000 €.
 - Denis Sassou Nguesso en personne : 14 130 €.
 - Edgar Sassou Nguesso, le cousin : 1,04 million d'€ en deux ans, dont près de 200 000 € en espèces.
 - Wilfrid Sassou Nguesso, neveu et patron de la société de transports Socotram : 1,05 million d'€.

L'argent provenait des caisses de l'État congolais

- Chez **Dubail**, horlogerie et joaillerie place Vendôme :
 - Edgar, le cousin, s'est offert en 2006 trois montres pour un montant total de 94 484 €, dont l'une d'elles, une IWC "Tourbillon" en or rose, a coûté près de 60 000 €.
 - Denis Cristel, le fils, a acheté en 2008 une montre, elle aussi en or rose, pour 22 160 €. Montant réglé en espèces.
 - Pour la famille Sassou Nguesso, sans précision particulière quant au destinataire final, deux montres homme (une Richard Mille et une Franck Muller) ont

été acquises en 2008 pour un total de 196 970 €. Une partie des sommes a été réglée par une société baptisée African Petroleum Activities LD.



Denis Sassou Nguesso quitte François Hollande sur le parvis de l'Élysée. © Reuters

- Chez **Pape**, maître tailleur :
 - Denis Sassou Nguesso s'est acheté pour... 1,66 million d'€ entre 2005 et 2012, des centaines de costumes, payés essentiellement par virement, notamment *via* une société civile immobilière.
 - Edgar, le cousin, a déboursé 443 452 € pour près de 140 costumes.
 - Wilfrid, le neveu, a versé 38 209 €, payés une nouvelle fois par la Socotram qu'il dirige.
- Chez le célèbre maroquinier **Louis Vuitton** :
 - Jean-Jacques Bouya, un cousin de "DSN", a déboursé entre 2005 et 2011 pour 136 500 €, dont la moitié a été réglée en espèces.
 - Edgar Nguesso : 708 000 €, le tout essentiellement payé en espèces.
 - Claudia Nguesso : 34 000 €.
 - Denis : 101 704 €, tout en espèces.
 - Antoinette, l'épouse : 27 870 €.
 - Guy Johnson, le gendre : 11 121 €
- Chez **Romeo**, mobilier et décoration d'intérieur :
 - Pour "M. Sassou Nguesso", les policiers ont retrouvé 757 200 € de factures. Certains paiements reçus avaient préalablement transité par des banques suisses.
- Chez **Villa Paris**, carreleur de luxe :
 - En 2006 et 2007, pour Denis Cristel Sassou Nguesso, le fils, 402 000 € ont été dépensés par l'intermédiaire d'une banque domiciliée à Libreville au Gabon, la BGF Bank.
- Chez **Unza Design**, design d'intérieur :
 - Les enquêteurs ont retrouvé une facture au nom de Denis Sassou Nguesso pour 244 642 €.

• Chez **Dolce Gabbana**, vêtements :

— 2 810 € ont été dépensés au nom de Claudia Sassou Nguesso en tee-shirts, pantalons et chemises.

[[lire_aussi]]

Derrière ce shopping d'un genre particulier, se cachent des montages financiers parfois complexes, dont les policiers parviennent petit à petit à démêler l'écheveau. Notamment grâce à la coopération internationale et au service de renseignements du ministère des finances, Tracfin. Un homme de paille, un certain Philippe C., de nationalité française mais domicilié à Nyon, en Suisse, a pu être identifié comme étant au cœur du système financier opaque du clan Sassou Nguesso.

Dans une note du 3 août 2012, Tracfin avance que Philippe C. a ouvert plusieurs comptes bancaires aux noms de nombreuses sociétés-écrans qui ont leur siège social dans des paradis fiscaux (île Maurice, les Seychelles, îles Marshall, Hong Kong...). « *Des transactions pour plusieurs millions d'euros ont été effectuées (60 millions d'euros), dont l'origine pourrait être illicite* », note un commandant de police dans un récent rapport du 19 juin 2013. « *Ces faits*

pourraient en effet provenir de délit de corruption commis en Afrique (Congo-Brazzaville et Congo plus précisément) », poursuit-il.

Mieux : d'après les éléments recueillis, la très officielle Direction générale des grands travaux (DGCT) de la République du Congo aurait transféré depuis 2007 plus de 60 millions d'euros sur les comptes détenus par les sociétés étrangères dont l'unique personne habilitée à agir est Philippe C. Une partie de ces sommes a transité par un établissement bancaire du petit État de Saint-Marin, une enclave au cœur de l'Italie, longtemps considéré comme un paradis fiscal.

Or les autorités de Saint-Marin enquêtent elles aussi sur l'intermédiaire Philippe C., suspecté là-bas de blanchiment, et les informations transmises à la France se sont avérées très précieuses. En effet, les virements SWIFT analysés par la Cellule de renseignement financier de Saint-Marin montrent que c'est la Direction générale du trésor de Brazzaville qui a émis les ordres de virements de plusieurs dizaines de millions d'euros, qui ont permis *in fine* les emplettes de luxe du clan Sassou Nguesso à Paris. Une démonstration, sur le papier, du détournement de l'argent public congolais au profit personnel de la famille présidentielle.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.